

Actualités

Mairie de Saint-Benoît
11, rue Paul Gauvin – BP 11
86281 Saint-Benoît Cedex
Tél. 05 49 37 44 00
Fax : 05 49 37 44 01



Vigilance cambriolages

Policiers et gendarmes appellent à la vigilance face à une recrudescence de cambriolages et rappellent quelques conseils. Prudence, vigilance, anticipation : contre les cambriolages, ayez les bons réflexes au quotidien ! Ces derniers se déroulant en pleine journée, cette situation réclame une vigilance accrue de la part de tous. Restez vigilants et n'hésitez pas à signaler tout fait suspect : « Être acteur de sa propre sécurité en étant attentif aux faits inhabituels »

Protégez les accès : équipez votre porte d'un système de fermeture fiable. Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence). Enclenchez votre système d'alarme chaque fois que vous sortez.

Soyez prévoyant : pendant votre absence, sensibilisez vos voisins, votre famille et vos amis. Photographiez vos objets de valeur. Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures et vos photos.

Soyez vigilant : si vous remarquez un fait inhabituel : démarchage à domicile, comportement anormal, véhicule suspect... : composez le 17 ou le 05 49 36 09 09, la police municipale.

Fermez toujours la porte à double tour, soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée, changez les serrures de votre domicile si nécessaire.

Avant de laisser une personne inconnue entrer chez vous, assurez-vous de son identité (appelez la société dont vos interlocuteurs se réclament), ne la laissez jamais seule dans une pièce.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres. N'inscrivez pas vos noms et adresses sur votre trousseau de clés. Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs. Évitez de laisser les fenêtres ouvertes, ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Avant de partir en vacances : informez votre entourage de votre départ, faites suivre votre courrier ou faites-le relever. Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio... Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.

Vous pouvez signaler votre absence à la police. Le service **Opération tranquillité vacances** est gratuit. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

- **Pour tous renseignements :** contacter le 17 ou la Police municipale de Saint-Benoit au 05 49 36 09 09
- **Pour en savoir plus :** <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Contre-les-cambriolages-ayez-les-bons-reflexes>